

## CHINE CONTINENTALE

### ECONOMIE GENERALE [\(ici\)](#)

**Finances publiques:** le Comité central du PCC et le Conseil des affaires d'Etat introduisent un nouveau système d'évaluation de la performance budgétaire

### BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

**Monnaies virtuelles/ ICO:** la PBoC a publié une notice avertissant contre les risques liés aux opérateurs étrangers de crypto-monnaies (foreign cryptocurrency operators) ; la part de la Chine dans les transactions en crypto-monnaies a considérablement baissé cette année

**Marché obligataire et notation de crédit:** niveau record de défauts enregistrés sur des obligations de société enregistré le 25 septembre ; la NAFMII abaisse les notes d'évaluation des agences de notation de crédit

**Marché boursier:** FTSE Russell est devenu le deuxième compilateur d'indices à inclure les actions chinoises libellées en RMB dans ses indices de référence

**Marché obligataire:** les autorités chinoises ont publié des mesures précises sur les Panda Bonds, en vue de promouvoir la participation étrangère sur ce marché et l'internationalisation du renminbi

### INDUSTRIE ET NUMERIQUE [\(ici\)](#)

**Politiques publiques :** renforcement à venir des mesures de soutien à l'économie numérique

**E-commerce:** en s'étendant en Thaïlande, JD ouvre un nouveau front en Asie du sud-est contre Alibaba

**Véhicules à énergie nouvelle:** Evergrande, le géant cantonais de l'immobilier, poursuit sa diversification

## HONG KONG ET MACAO [\(ici\)](#)

**Guerre commerciale:** l'impact des droits de douane américains sur la croissance du PIB de Hong Kong en 2018 est estimé par le gouvernement à 0,2-0,3 points de pourcentage

**Commerce bilatéral :** les exportations françaises se sont élevées à 2,4 Mds EUR au 1er semestre 2018, en baisse de -19,2% en glissement annuel

**Internationalisation du Yuan:** l'autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) et la banque centrale chinoise (PBoC) concluent un accord pour l'émission de bons du Trésor chinois par la HKMA

## ECONOMIE GENERALE

### Finances publiques : le Comité central du PCC et le Conseil des affaires d'Etat introduisent un nouveau système d'évaluation de la performance budgétaire

Le Comité central du Parti communiste de Chine et le Conseil des affaires d'Etat ont publié le 25 septembre une nouvelle réglementation intitulée « Avis du Comité central du Parti communiste chinois et du Conseil d'Etat sur la mise en œuvre intégrale de la gestion de la performance budgétaire » afin d'introduire un nouveau « système d'évaluation de la performance budgétaire ». Il devra être mis en place dans 3 à 5 ans.

Dans le détail, ce nouveau système sera plus « exhaustif » et étendra la supervision actuelle aux activités de financement et d'investissement à tous les niveaux « de dépenses et de recettes publiques »— incluant aussi les fonds étatiques, les fonds d'assurance sociale et les partenariats publics privés—afin d'« améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'allocation des ressources financières ». Deuxièmement, il y aura « des restrictions plus fermes concernant le montant et les allocations des dépenses publiques ». Particulièrement, pour les dépenses en infrastructures, « les gouvernements en charge de ces dépenses devront a priori évaluer le rendement des nouveaux projets ». Les nouvelles lignes directrices affirment aussi que le « MoF devra améliorer le mécanisme de responsabilité et d'évaluation de la gestion du budget » et que les « représentants des gouvernements locaux devront assumer à vie la responsabilité de la performance budgétaire ».

En outre, « tous les fonds inefficaces seront réduits ou annulés pour être redirigés vers des secteurs nécessitant un soutien urgent ».

Pour rappel, les finances publiques restent extrêmement décentralisées (84 % des dépenses publiques incombent aux autorités locales) en dépit de dépenses et de recettes de l'Etat central légèrement plus dynamiques en 2017 — recettes en croissance de 13,7 % pour le gouvernement central contre 8 % pour les gouvernements locaux, conséquence directe de la recentralisation des pouvoirs. Par ailleurs, les autorités publiques locales sont fréquemment accusées d'empêcher la mise en œuvre effective des politiques menées par l'Etat central. Au cours d'une réunion du « Groupe de travail sur l'approfondissement des réformes » du Parti communiste en mars 2017, XI Jinping avait appelé les responsables politiques à « avoir le courage de taper du poing sur la table » afin de faire avancer les réformes, et de préciser que ceux « ne remplissant pas leurs obligations de réformes seraient punis ».

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## BANQUE, FINANCE

### **Monnaies virtuelles/ ICO : la PBoC a publié une notice avertissant contre les risques liés aux opérateurs étrangers de crypto-monnaies (foreign cryptocurrency operators) ; la part de la Chine dans les transactions en crypto-monnaies a considérablement baissé cette année**

La succursale de la PBoC à Shanghai a publié le 18 septembre une notice intitulée « Préventions des risques de financement liés aux ICOs et aux monnaies virtuelles ». La PBoC « rappelle aux consommateurs et investisseurs chinois de ne pas suivre aveuglement la tendance de la spéculation » qui a engendré une accumulation « des risques perturbant gravement l'ordre économique, financier et social ». Par ailleurs, la PBoC annonce qu'un an après l'interdiction des ICOs, la part mondiale des transactions domestiques en monnaie virtuelle serait passée de 90% à moins de 5%.

Néanmoins, la PBoC souligne le caractère « changeant » des activités commerciales de crypto-monnaie et confirme que des activités d'échange de crypto-monnaies continuent de se développer par le biais de plateformes situées à l'étranger. La PBoC a déclaré qu'elle continuerait de « réprimer les secteurs qui trouvent le moyen de contourner l'interdiction en vigueur » et de « surveiller les serveurs offshore de 124 plateformes qui servent les citoyens chinois ». La PBoC a également insisté sur le fait que les résidents nationaux devaient signaler toute "activité présumée illégale ou criminelle".

Pour mémoire, les autorités conduisent depuis près de deux ans une politique d'encadrement très stricte des crypto-monnaies, qui semble s'être finalement départie de l'objectif initial de « ne pas interdire mais surveiller » (ZHOU Xiaochuan, gouverneur de la PBoC, mars 2017). La Chine est le premier pays au monde à avoir interdit, en septembre 2017, les ICO. En outre, sans interdiction formelle publique, les principales plateformes de commerce de crypto-monnaies ont suspendu leurs opérations depuis octobre 2017. En parallèle, la PBoC conduit officiellement depuis début 2017 des travaux en vue du lancement d'une crypto-monnaie souveraine. M. YAO Qian, directeur de l'Institut de la monnaie numérique de la PBoC, a annoncé en octobre 2017 que la PBoC dispose d'un algorithme de régulation de l'offre pour « sa future crypto-monnaie » et a réussi les tests en vue « du monopole de la PBoC sur le contrôle de la valeur de la future crypto-monnaie chinoise ». Huang Zhen, chercheur à la PBoC, a déclaré dans une interview à l'un des organes de presse de la PBoC le 18 septembre « qu'une fois le renforcement de la supervision des marchés des crypto-monnaies mis en œuvre, la PBoC devrait lancer sa propre crypto-monnaie souveraine ».

### **Marché obligataire et notation de crédit : niveau record de défauts enregistrés sur des obligations de société enregistré le 25 septembre ; la NAFMII abaisse les notes d'évaluation des agences de notation de crédit**

La vague de défauts sur les obligations de sociétés initiée début 2018, à la suite des mesures de resserrement du crédit adoptées par la PBoC en fin d'année dernière, se poursuit en septembre avec un niveau record du nombre de défauts enregistrés le mardi 25 septembre, avec un total de 5 défauts de paiement. Les entreprises concernées sont, selon la Shanghai Clearing House, la Neoglory Holdings Group Co. Ltd., qui n'a pas remboursé le principal d'une obligation de 1 Md RMB (146 M USD) arrivée à échéance mardi et n'a pu remplir ses obligations consistant à honorer le remboursement d'un flux afférent à des obligations sur lesquelles les obligataires ont exercé des options de vente (contrevaletur 250M USD), ainsi que Jilin Liyuan Precision Co., Shandong Jinmao Textile Chemical Group Co. et Henan Zhongpin Food Industry Co. Pour mémoire, Neoglory est l'un des plus gros conglomérats chinois (environ 10 Mds USD d'actifs). Suite à cette annonce, la note de Neoglory a été abaissée de AA+ à CC par l'agence United Credit Ratings Co.

En outre, le nombre de défaut aurait affecté une quarantaine d'obligations de sociétés (avec une valeur nominale totale de quelque 7 Mds USD à début septembre, soit plus que le total des cas recensés en 2017).

Dans ce contexte, la NAFMII (National Association of Financial Market Institutional Investors, sous la supervision de la banque centrale) avait annoncé le 5 septembre avoir abaissé les notes d'évaluation de 5 agences de notation pour la qualité de leur notation en 2018. Selon la NAFMII, les agences de notation auraient « failli par rapport aux attentes du marché en termes d'information relative au risque de crédit ». Par ailleurs la NAFMII aurait ajouté que « dans ce contexte de normalisation des défauts sur le marché obligataire, les problèmes liés à la qualité des notes attribuées par ces agences sont devenus plus significatifs ». Pour rappel, la CSRC et la NAFMII ont interdit à l'agence de notation Dagong Global — rétrogradée au dernier rang du classement des 5 agences de notations régulées par la NAFMII, alors qu'elle occupait la deuxième position en 2017 — toute activité de notation d'obligations émises sur la bourse chinoise pour un an en raison de conflits d'intérêts et d'autres violations (cf. brève du 20 août 2018).

### **Marché boursier : FTSE Russell est devenu le deuxième compilateur d'indices à inclure les actions chinoises libellées en RMB dans ses indices de référence**

FTSE Russell a annoncé le 27 septembre qu'elle intégrerait les A-shares (actions chinoises libellées en RMB) progressivement dans son indice FTSE émergent à compter de juin 2019, sous la catégorie Secondary Emerging. Selon l'annonce de FTSE Russell, 25 % des A-shares accessibles seront intégrées dans son indice en trois étapes : 20 % en juin 2019, 40 % en septembre 2019 et 40 % en mars 2020. Cette inclusion couvrira les actions de grande, moyenne et petite capitalisation. La pondération initiale des A-shares dans l'indice FTSE émergent sera de 5,57 %. A titre comparatif, MSCI, le principal concurrent de FTSE Russell, qui a intégré plus de 230 sociétés cotées en bourse chinoise dans son indice de référence MSCI Emerging Market Index, a accordé aux A-shares une pondération initiale de 0,39 % en juin et ensuite cette pondération s'est élevée à 0,75 % au mois de septembre.

Le directeur général de FTSE Russell Mark MAKEPEACE a reconnu les réformes introduites par les autorités chinoises visant à ouvrir leur marché aux investisseurs internationaux et à faire de la Chine la deuxième économie mondiale. Il a en outre indiqué que la Chine serait ajoutée à la liste de surveillance (watch list) de FTSE en vue d'une éventuelle inclusion dans les indices obligataires mondiaux de la société. Selon un rapport publié par Shenwan Hongyuan Securities Co., presque 100 Mds RMB (14,5 Mds USD) de nouveaux fonds pourraient être investis sur le marché boursier chinois suite à l'inclusion des A-shares dans les indices du compilateur.

Le jour précédant cette annonce, anticipant ce mouvement, 1,5 Md RMB de capitaux entrants et 0,6 Md RMB de capitaux entrants ont été investis sur les marchés boursiers domestiques via Shanghai - Hong Kong Stock Connect et Shenzhen - Hong Kong Stock Connect (source : sina). Le Shanghai Composite Index et le Shenzhen Component Index ont clôturé en légère hausse à 2807 (+0,9 %) et 8421 (+0,8 %) respectivement le 26 septembre. Le jour suivant, ces deux indices ont clôturé en légère baisse à 2792 (0,5 %) et 8335 (-1 %) respectivement. Pour mémoire, l'inclusion des A-shares avait été rejetée par FTSE deux fois en 2016 et 2017 en raison des interventions fréquentes sur les marchés boursiers et du taux de suspension de cotation (trade suspension) élevé.

Pour information, selon Caixin, les investisseurs étrangers détenaient 1270 Mds RMB d'actions chinoises fin juin 2018, ce qui représentait 2,53 % de la capitalisation boursière chinoise (contre 2,19 % au début de l'année). Bien que les Bourses de Shanghai et Shenzhen aient perdu approximativement un quart de leur capitalisation boursière depuis le début de l'année, avec l'introduction d'une série de mesures en faveur de l'ouverture boursière (cf. brèves du 11 juin 2018, du 13 août 2018 et du 27 août 2018), les investisseurs étrangers ont augmenté leurs positions en actions chinoises.



## **Marché obligataire : les autorités chinoises ont publié des mesures précises sur les Panda Bonds, en vue de promouvoir la participation étrangère sur ce marché et l'internationalisation du renminbi**

Dans le but de promouvoir l'ouverture du marché obligataire chinois, la banque centrale chinoise (PBoC) et le ministère des Finances (MoF) ont publié le 25 septembre de nouvelles mesures de contrôle pour encadrer l'émission des Panda Bonds (obligations libellées en RMB en Chine continentale émises par des non-résidents) sur le marché obligataire interbancaire, applicables avec effet immédiat.

Selon ces mesures, les émetteurs de Panda Bonds se classent en quatre catégories : les gouvernements étrangers, les institutions internationales de développement, les établissements financiers étrangers et les entreprises non-financières étrangères. Pour émettre des Panda Bonds sur le marché obligataire interbancaire, l'émetteur doit avoir un capital versé (paid-in capital) supérieur à 10 Mds RMB ou en devise équivalente et générer des bénéfices positifs sur les trois derniers exercices. En plus, les « Mesures » confèrent une certaine flexibilité permettant aux gouvernements étrangers, institutions de développement internationales et établissements financiers étrangers d'émettre des Panda Bonds en plusieurs lots dans la limite de quotas approuvés. En outre, les « Mesures » n'exigent plus que les émetteurs de Panda Bonds requièrent une notation de crédit émanant de deux agences, dont au moins une chinoise et n'exigent plus une notation minimale AA, ou d'avoir investi 1 Md USD dans des sociétés chinoises via des prêts ou des prises de participation.

Pour information, depuis que les institutions internationales de développement ont émis des Panda Bonds sur le marché obligataire interbancaire chinois en 2005, jusqu'à la fin août 2018, les institutions non-résidentes avaient émis 178,2 Mds RMB (25,9 Mds USD) de Panda Bonds au total sur ce marché, dont 71,9 Mds RMB de Panda Bonds émis en 2018.

Retour au sommaire ([ici](#))



## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### Politiques publiques : renforcement à venir des mesures de soutien à l'économie numérique

Via un document rendu public le 26 septembre, la NDRC et 19 administrations (MIIT, MOST, MOFCOM etc.) ont renouvelé leur soutien aux secteurs de l'économie digitale (big data, internet des objets, cloud, développement des villes intelligentes) essentiels à la montée en gamme de l'industrie chinoise. S'illustrant par l'importance donnée au capital humain, le document annonce trois séries d'objectifs à atteindre d'ici 2025 : (1) accélérer la création des opportunités professionnelles dans ces nouveaux secteurs ; (2) améliorer le niveau de compétences disponibles sur le marché de l'emploi (la création d'une plateforme en ligne de formation « tout au long de la vie » est notamment citée) ; (3) améliorer la qualité des services d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes et « élargir les conditions d'accès au marché ». Quelques jours auparavant, le 19 septembre 2018, la NDRC avait annoncé la signature d'un accord de coopération avec la China Development Bank, visant à mobiliser 100 Mds CNY en faveur du financement de l'économie digitale chinoise au cours des cinq prochaines années.

Ces initiatives interviennent alors que les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis contrarient les objectifs de montée en gamme de la Chine (Made in China 2025, notamment), en complexifiant notamment l'acquisition de technologies de pointe à l'étranger.

### E-commerce : en s'étendant en Thaïlande, JD ouvre un nouveau front en Asie du sud-est contre Alibaba

Jusqu'ici peu seulement présent en Chine et en Indonésie (et indirectement au Vietnam, via son investissement dans Tiki), le numéro 2 chinois du commerce en ligne en B2C, JD.com (ou « Jing Dong »), a ouvert sa plateforme (<https://www.jd.co.th/>) en Thaïlande où Lazada, la filiale d'Alibaba pour l'Asie du sud-est, domine actuellement le marché. Ouverte dans le cadre d'une co-entreprise avec Central Group, leader thaïlandais de la distribution traditionnelle, la plateforme « JD Central » distribue des produits livrés depuis des entrepôts thaïlandais et d'autres affrétés de manière « transfrontalière » (« cross-border », en provenance de Chine principalement), que JD livre actuellement en moins de 48h aux acheteurs basés à Bangkok.

Alors que la croissance du e-commerce tend à ralentir en Chine (d'après l'Administration nationale des statistiques, le montant annuel des transactions en ligne a augmenté de 11,7% en 2017 en glissement annuel, contre 19,8% en 2016 et 32,9% en 2015), les principales plateformes chinoises cherchent des relais de croissance à l'international. Pour rappel : au premier trimestre 2018, JD accaparait 25,3% du marché chinois du B2C en ligne contre 41,2% pour Tmall, la plateforme B2C du groupe Alibaba.

### Véhicules à énergie nouvelle : Evergrande, le géant cantonais de l'immobilier, poursuit sa diversification

Le 23 septembre, l'entreprise sise à Shenzhen a annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec Guanghui Group, qui verra le conglomérat acquérir 23,87% des parts de Guanghui Group pour la somme de 7,81 Mds CNY. Cette augmentation de capital portera les parts d'Evergrande à 40,96% au sein de l'entreprise d'Urumqi, spécialisée dans la distribution automobile (Grand Baoxin Auto Group ; distributeur de BMW en Chine), l'énergie, l'immobilier et la logistique.

Cette manœuvre intervient alors qu'en juin 2018, Evergrande Health Industry Group était devenue l'actionnaire majoritaire de Faraday Future, constructeur automobile californien fondé par Jia Yueting (ancien fondateur de LeEco, qui a récemment connu des difficultés financières en Chine) et spécialisé dans les véhicules à énergie nouvelle, en faisant l'acquisition de 45% de son capital. Le siège chinois de Faraday Future a été installé à Canton et le groupe a annoncé ambitionner de



produire 5 millions de voitures d'ici 10 ans. Avec Guanghai Group, Evergrande dispose désormais du réseau pour en assurer la commercialisation en Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))



## HONG KONG ET MACAO

### **Guerre commerciale : l'impact des droits de douane américains sur la croissance du PIB de Hong Kong en 2018 est estimé par le gouvernement à 0,2-0,3 points de pourcentage**

Le secrétaire au commerce Edward Yau, qui s'est rendu aux Etats-Unis le 25 septembre afin de s'entretenir avec son homologue américain Wilbur Ross, a fait part de son inquiétude sur la vulnérabilité de Hong Kong, économie dont le commerce extérieur représente 153% du PIB, à une guerre commerciale entre ses deux premiers partenaires commerciaux. Selon le dernier rapport du Bureau des statistiques hongkongais (« Census and Statistics Department ») sur les résultats du 1er semestre 2018, l'économie hongkongaise sera d'abord affectée par le conflit commercial opposant la Chine et les Etats-Unis à travers l'impact sur les réexportations vers les Etats-Unis de biens fabriqués à l'origine en Chine continentale (qui sont comptabilisées par les douanes américaines comme des importations issues de Chine). Selon les estimations du Bureau des statistiques hongkongais, ces réexportations pesaient en 2017 277,5 Mds HKD (35,5 Mds USD), soit 7,2% des exportations totales de Hong Kong. Les droits de douane américains portant sur 50 Mds USD d'importations chinoises, entrés en vigueur au 23 août 2018 toucheraient pour 52,9 Mds HKD (6,7 Mds USD) de réexportations de Hong Kong vers les Etats-Unis, soit 1,4% des exportations hongkongaises totales en 2017. Les nouveaux droits de douane américains de 10% sur 200 Mds USD d'importations chinoises, entrés en vigueur le 24 septembre dernier, affecteraient 83,6 Mds HKD (10,7 Mds USD) de réexportations hongkongaises vers les Etats-Unis, soit 2,2% des exportations totales de la Région administrative spéciale. Ces estimations ne prennent pas en compte l'impact de l'incertitude sur les décisions des investisseurs ainsi que l'impact sur l'économie hongkongaise d'un ralentissement éventuel de l'activité en Chine continentale. Le gouvernement a annoncé l'adoption prochaine de mesures de soutien au secteur du commerce et de la logistique, l'un des piliers de l'économie hongkongaise (représentant 21,6% du PIB et environ 730 000 emplois).

### **Commerce bilatéral: les exportations françaises se sont élevées à 2,4 Mds EUR au 1er semestre 2018, en baisse de -19,2% en glissement annuel**

Le plus gros poste, la maroquinerie, accuse un léger recul, de 1,1%, à 450 M EUR. Les exportations dans le secteur aéronautique se sont quant à elles effondrées de 60,8%, à 364 M EUR. Nos exportations reculent également dans les domaines des vêtements et accessoires (-7,5% à 114 M EUR), des composants électroniques (-4,5% à 72 M EUR), des produits pharmaceutiques (-13,9% à 58 M EUR) des boissons alcoolisées distillées (-6,8% à 33 M EUR), et des instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation (-10,2% à 23 M EUR). A l'inverse, les exportations d'articles de joaillerie et bijouterie ont fortement progressé (+54,2% à 118 M EUR), de même que les exportations dans le secteur de la création artistique (+61,4% à 41 M EUR). Les cosmétiques progressent également de +6,1% à 175 M EUR, l'horlogerie de +16,1% à 48 M EUR et les exportations de chaussures de +3,5% à 56 M EUR. Les exportations de vin enregistrent une faible hausse (+0,3% à 223 M EUR). La baisse des exportations françaises vers Hong Kong est principalement attribuable à la diminution du montant des exportations dans le secteur de l'aéronautique. Ce poste revête une composante cyclique, car il est fortement lié au calendrier de livraison d'Airbus à Hong Kong, et les performances du secteur aéronautique en 2017 avaient été particulièrement exceptionnelles, avec des ventes d'un montant total de 2,12 Mds EUR. Hors matériel aéronautique, on enregistre au 1er semestre une légère hausse de nos exportations, de l'ordre de +0,75% (contre +5,9% sur l'année 2017). Les importations françaises de biens issus de Hong Kong s'élèvent sur le premier semestre à 302 M EUR, soit une baisse de -8,2% en glissement annuel. Avec un excédent de 2,1 Mds EUR, Hong Kong est le 3e excédent commercial de la France au 1er semestre 2018, après le Royaume-Uni (4,1 Mds EUR) et Singapour (2,5 Mds EUR), alors même que le déficit commercial de la France avec l'Asie s'est creusé à 16,5 Mds EUR (contre 14 Mds EUR en 2017).

## Internationalisation du Yuan : L'autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) et la banque centrale chinoise (PBoC) concluent un accord pour l'émission de bons du Trésor chinois par la HKMA

Cet accord, signé le 20 septembre dernier par Yi Gang, gouverneur de la banque centrale chinoise (PBoC), et Norman Chan, président de l'Autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) a pour but d'augmenter la gamme de produits financiers libellés en Yuan et ayant une notation de crédit élevée, améliorer la courbe de rendements des obligations libellées en Yuan à Hong Kong et soutenir le processus d'internationalisation de la monnaie chinoise. Cet accord devrait enfin, selon Norman Chan, consacrer la place de Hong Kong dans le marché du Yuan offshore, alors que Hong Kong représente déjà 75% des paiements en Yuan offshore au niveau mondial.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong.

**Adresse :** N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par :** Hannah Fatton, Yongyou Tang, Pierre Martin, Rodolphe Girault.

**Revu par :** David Karmouni, Véronique Liang-Champrenault

**Responsable de publication :** Philippe Bouyoux